AU SERVICE DES CANADIENS

Rapport des résultats 2009-2010

Mise en î uvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA
www.justice.gc.ca/fr/ps/franc/41/publications.html

Ministère de la Justice Canada
Department of Justice Canada

Canada

Pour des copies additionnelles, veuillez communiquer avec :
Francophonie, Justice en langues officielles et Dualisme juridique
275, rue Sparks, TSA 5015
Ottawa (Ontario) K1A 0H8
Téléphone : 613-957-4358
Télécopieur : 613-946-3106
Cette publication est disponible sur le site Web : www.justice.gc.ca/fra/pi/
© Ministère de la Justice du Canada

RAPPORT DES RÉSULTATS
MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 41 DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES*
2009-2010

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 2
Institution fédérale, Site web 2
Ministre responsable 2
Hauts fonctionnaires responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO 2
Mandat général de l'institution fédérale 3
Coordonnateur national responsable de la mise en œuvre de l'article 41 3
Réseau des coordonnateurs ministériels 41 3

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX PROGRÈS RÉALISÉS EN 2009-2010 6
A. Sensibilisation (Activités internes) 8
B. Consultations (Partage d'idées et d'information avec les Communautés de langue officielle en situation minoritaire) 15
C. Communications (Transmission d'information aux Communautés de langue officielle en situation minoritaire) 24
D. Coordination et liaison 27
E. Financement et prestation de programmes 31
F. Reddition de comptes 51

LISTE DE DIFFUSION 53

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Institution fédérale, Site web	**Ministère de la Justice Canada** 284, rue Wellington Ottawa (Ontario) K1A 0H8 Tél. : 613-957-4621 Téléc : 613-946-3106 http://www.justice.gc.ca
Ministre responsable	Rob Nicholson, ministre de la Justice et procureur général du Canada
Hauts fonctionnaires responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO	**Sous-ministre délégué à la Justice et champion des langues officielles** Yves Côté 284, rue Wellington Pièce ÉCE-4175 Ottawa (Ontario) K1A 0H8 Tél. : 613-941-4073 Téléc. : 613-941-4074 yves.cote@justice.gc.ca **Premier conseiller législatif et co-champion des langues officielles** John Mark Keyes 275, rue Sparks Pièce TSA-7123 Ottawa (Ontario) K1A 0H8 Tél. : 613-954-5786 Téléc. : 613-952-4080 john-mark.keyes@justice.gc.ca **Avocate générale et directrice** Suzanne Poirier 275, rue Sparks Pièce TSA-5014 Ottawa (Ontario) K1A 0H8 Tél. : 613-952-1119 Téléc. : 613-946-3106 suzanne.poirier@justice.gc.ca **Avocate-conseil et gestionnaire** Andrée Duchesne 275, rue Sparks Pièce TSA-5020 Ottawa (Ontario) K1A 0H8 Tél. : 613-954-7233 Téléc. : 613-946-3106 andree.duchesne@justice.gc.ca

Mandat général de l'institution fédérale	Le ministère de la Justice veille à ce que le système de justice du Canada soit aussi équitable, accessible et efficace que possible. Le ministère de la Justice sert les Canadiennes et les Canadiens indirectement en faisant fonction de cabinet juridique du gouvernement plutôt que de s'occuper directement des affaires personnelles ou individuelles des citoyens. Ses responsabilités reflètent le double rôle du ministre de la Justice, qui est également le procureur général du Canada. Dans le cadre du système fédéral canadien, l'administration de la justice est un champ de compétence partagé entre le gouvernement fédéral et les provinces. Le Ministère aide le ministre de la Justice dans ses responsabilités qui englobent 49 lois et secteurs du droit fédéral en assurant un cadre juridique national bilingue et bijuridique.
Coordonnateur national responsable de la mise en œuvre de l'article 41	Lise C. Sarault Analyste de politiques 275, rue Sparks, Pièce TSA-5021 Ottawa (Ontario) K1A 0H8 Tél. : 613-952-1096 Téléc. : 613-946-3106 lise.sarault@justice.gc.ca
Réseau des coordonnateurs ministériels 41	
Coordonnateurs régionaux	
Colombie-Britannique Mélanie Chartier Avocate 1500-1138, rue Melville Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 4S3 Tél. : 604-666-3813 Téléc. : 604-666-3097 melanie.chartier@justice.gc.ca	**Alberta** Michele Vincent Avocate Contentieux des affaires civiles et des services de consultation 211, Édifice Banque de Montréal 10199, 101e Rue Edmonton (Alberta) T5J 3Y4 Tél.: 780-495-4071 Téléc. : 780-495-6300 Michele.Vincent@justice.gc.ca

Saskatchewan Daryl Schatz Directeur régional et avocat général Contentieux des affaires civiles et des services consultatifs Région des Prairies 123, 2e Ave. Sud, 10e étage, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 7E6 Tél. : 306-975-5190 Téléc. : 306-975-6240 daryl.schatz@justice.gc.ca	**Manitoba** Julien Bédard Avocat Centennial House 310, avenue Broadway Pièce 301 Winnipeg (Manitoba) R3C 0S6 Tél. : 204-983-0984 Téléc. : 204-984-5434 julien.bedard@justice.gc.ca
Ontario Diane Dagenais Directrice régionale adjointe et avocate-conseil Tour Exchange 130, rue King Ouest Pièce 3400 CP 36 Toronto (Ontario) M5X 1K6 Tél. : 416-973-9711 Téléc. : 416-954-8982 diane.dagenais@justice.gc.ca	**Québec** Francisco Couto Directeur régional principal associé Complexe Guy-Favreau 200, boul. René-Lévesque Ouest Tour Est, 9e étage Montréal (Québec) H2Z 1X4 Tél. : 514-283-9965 Téléc. : 514-283-9690 francisco.couto@justice.gc.ca
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador Kim Duggan Conseillère juridique Bureau régional de l'Atlantique Tour Duke 5251, rue Duke Pièce 1400 Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3 Tél. : 902-426-9104 Téléc. : 902-426-8796 kim.duggan@justice.gc.ca	**Nunavut** Phyllis MacRae Avocate-conseil Pièce 623 100, rue Metcalfe Ottawa (Ontario) K1A 0H8 Tél. : 613-941-2652 Téléc. : 613-946-6897 phyllis.macrae@justice.gc.ca
Yukon Maegan Hough Avocate 3162, 3e Avenue Pièce 200 Whitehorse (Territoire du Yukon) Y1A 1G3 Tél. : 867-667-3992 Téléc. : 867-667-3934 maegan.hough@justice.gc.ca	**Territoires du Nord-Ouest** Jason Steele Avocat 5020-48e Rue Édifice Joe Tobie, 3e étage CP 8 Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2N1 Tél. : 867-920-6008 Téléc. : 867-920-6024 jason.steele@justice.gc.ca

Coordonnateurs de programmes et de politiques	
Initiative de lutte contre la violence familiale et Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles Yves-Carol Monette Analyste de programmes Direction des innovations, analyse et intégration 284, rue Wellington Pièce ÉCE-6290 Ottawa (Ontario) K1A 0H8 Tél. : 613-941-8894 Téléc. : 613-941-2269 ycmonett@justice.gc.ca	**Fonds des contraventions** Marc Dubois Analyste principal de programmes 284, rue Wellington Pièce ÉCE-6298 Ottawa (Ontario) K1A 0H8 Tél. : 613-957-4452 Téléc. : 613-941-2269 marc.dubois@justice.gc.ca
Fonds du système de justice pour les jeunes Jasmyne Bois Analyste de programme 180, rue Elgin, 7e étage Ottawa (Ontario) K1A 0H8 Tél. : 613- 941-4179 Téléc. : 613-954-3348 jasmyne.bois@justice.gc.ca	**Section de la famille, des enfants et des adolescents** Lise Lafrenière-Henrie Avocate-conseil / Coordonnatrice 284, rue Wellington Ottawa (Ontario) K1A 0H8 Tél. : 613-957-0059 Téléc. : 613-952-9600 lise.lafreniere-henrie@justice.gc.ca et Ginette Thibault Analyste de programmes 284, rue Wellington Ottawa (Ontario) K1A 0H8 Tél. : 613-957-0717 Téléc. : 613-952-9600 ginette.thibault@justice.gc.ca
Initiative sur les victimes d'actes criminels Mireille Provost Analyste principale de programmes 284, rue Wellington Pièce ÉCE-6234 Ottawa (Ontario) K1A 0H8 Tél. : 613-957-3706 Téléc. : 613-941-2269 mireillec.provost@justice.gc.ca	**Fonds juridique de partenariats et d'innovation** Marc Rozon Directeur 284, rue Wellington Pièce ÉCE-6307 Ottawa (Ontario) K1A 0H8 Tél. : 613-954-2884 Téléc. : 613-941-5446 marc.rozon@justice.gc.ca

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX PROGRÈS RÉALISÉS EN 2009-2010

Sensibilisation

Les champions des langues officielles du Ministère ont appuyé concrètement les coordonnateurs régionaux, chargés de la mise en œuvre de 41, auprès des directeurs régionaux pour s'assurer qu'ils aient l'appui et les outils nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Le Bureau de la Francophonie, Justice en langues officielles et Dualisme juridique, de concert avec le Groupe du droit des langues officielles, a organisé une conférence ministérielle le 4 juin 2009 pour souligner le 40e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles* (LLO). Les bureaux régionaux et la haute gestion du Ministère ont également contribué à cet événement. Des invités de marque se sont adressés aux participants, notamment le premier Commissaire aux langues officielles, monsieur Keith Spicer, le Commissaire actuel, monsieur Graham Fraser ainsi que l'honorable Michel Bastarache et le professeur Pierre Foucher.

La politique ministérielle sur la vulgarisation de l'information juridique a été approuvée par le Conseil de la haute gestion du Ministère le 5 novembre 2009. La politique inclut un paragraphe sur la détermination du Ministère à prendre des mesures positives pour promouvoir l'accès à la justice de sorte à favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais.

La nouvelle stratégie d'engagement en matière de subvention et de contribution reflète également l'engagement ministériel sous l'article 41 de la LLO.

Consultations

Le Ministère a publié en 2009-2010 *l'Analyse pan canadienne des besoins de formation en langues officielles dans le domaine de la justice*. Dans le cadre de cette étude, 67 personnes ont été interviewées parmi lesquelles on retrouve des intervenants du système de justice et des représentants des Communautés. Le Ministère a commencé la mise en œuvre des conclusions de l'Analyse pan canadienne.

Communications

Des rencontres, des foires d'information, des colloques, des événements en région et des visites sur le terrain ont été utilisés pour transmettre de l'information aux Communautés. En outre, le bureau régional de Vancouver a participé au forum sur les langues officielles dans le cadre des Jeux olympiques organisé par le Conseil fédéral du Pacifique qui eu lieu en octobre 2009.

Coordination et liaison

Le 26 octobre 2009, le Réseau Justice – Sécurité, présidé par Justice Canada, a organisé le Forum sur les jeunes francophones vulnérables et à risque d'avoir des démêlés avec le système de justice, dans le but d'établir un dialogue avec les organismes francophones qui interviennent sur le terrain auprès de ces jeunes. Le forum a réuni 25 représentants nationaux et régionaux d'institutions fédérales ainsi que 23 représentants nationaux et régionaux d'organismes terrain qui travaillent avec la clientèle ciblée.

Financement et prestation de programmes

Justice Canada a consacré des sommes d'argent importantes pour améliorer l'accès à la justice pour les Communautés. En 2009-2010, le Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles a consacré 1 805 700 $ au financement de 33 projets.

Reddition de comptes

Le plan d'action quinquennal du Ministère (2005-2010) a pris fin le 31 mars 2010. Le nouveau plan d'action quinquennal du Ministère (2010-2015) sera prêt à l'automne 2010. De décembre 2009 à mars 2010, une centaine de représentants d'organismes communautaires ont été consultés en vue de la préparation du nouveau plan.

Rapport détaillé des résultats

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

Résultat visé *Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles et des CLOSM.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Les champions des langues officielles du Ministère ont appuyé concrètement les coordonnateurs régionaux chargés de la mise en œuvre de 41.	Les champions ont communiqué à quelques reprises avec chaque directeur régional pour leur demander d'apporter un appui tangible aux coordonnateurs 41 notamment (1) en désignant leurs postes bilingues, (2) en leur fournissant les documents de référence et autres outils de travail nécessaires et (3) en les rencontrant régulièrement et en assurant un suivi. Le champion et sous-ministre délégué s'est également assuré de consacrer du temps aux coordonnateurs 41 lors de ses visites en région.	Les coordonnateurs sont mieux appuyés et sont donc plus en mesure de bien jouer leur rôle.
Le Groupe du droit des langues officielles continue d'offrir des présentations à la haute direction et aux employés du Ministère sur les obligations législatives en vertu de la partie VII de la LLO.	Des membres du Groupe du droit des langues officielles ont participé à trois téléconférences du Réseau ministériel des coordonnateurs 41 ainsi qu'à la rencontre annuelle de ce même Réseau, pour expliquer les causes linguistiques devant la cour qui ont eu des incidences sur la façon dont la partie VII de la	Les employés du Ministère sont mieux informés quant à l'importance de leur responsabilité sous l'article 41 de la LLO.

Rapport détaillé des résultats

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

Résultat visé *Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles et des CLOSM.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	LLO est comprise, respectée, interprétée.	
Diffusion de l'information aux employés et aux cadres supérieurs de Justice Canada (JC) sur la dualité linguistique et les priorités et besoins en matière de justice des Communautés de langue officielle en situation minoritaire (Communautés).	Le Bulletin 41-42 fut distribué à l'ensemble du Ministère partout au pays via le réseau ministériel des coordonnateurs 41 de Justice Canada. Des avis et des conseils sont donnés à la haute gestion sur des dossiers touchant les Communautés et la dualité linguistique. Les programmes d'orientation des nouveaux employés comprennent une section sur les langues officielles (y compris la partie VII de la LLO). Dans les bureaux régionaux du Ministère, les coordonnateurs 41 font la promotion de la	Les employés du Ministère sont au courant des activités mises de l'avant par les diverses institutions fédérales visées dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. La haute gestion est sensibilisée aux questions touchant les Communautés et la dualité linguistique et agit de façon concrète pour les appuyer. Les nouveaux employés sont mis au courant dès leur arrivée des enjeux de la dualité linguistique et de l'engagement du Ministère dans ce domaine. Les employés en région sont plus sensibilisés

Rapport détaillé des résultats

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

Résultat visé *Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles et des CLOSM.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	dualité linguistique en organisant des activités, notamment des dîners-causeries, dans le cadre de journées spéciales, tels les « vendredis en français ».	aux réalités des francophones en situation minoritaire.
Le Bureau de la Francophonie, de concert avec la Direction des communications du Ministère, organise des activités dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie et encourage la participation des employés du Ministère aux Rendez-vous.	Distribution des affiches et des journaux des Rendez-vous dans tout le Ministère. Projection de six films en français produits par l'ONF. Téléconférence tenue avec les coordonnateurs régionaux responsables pour la coordination de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO pour discuter des diverses activités organisées en région dans le cadre des Rendez-vous. Message de la part du champion et du co-	Participation accrue des employés, y compris dans les régions. Engagement actif de la Direction des communications.

Rapport détaillé des résultats

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

Résultat visé *Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles et des CLOSM.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	champion des langues officielles via le *JustInfo* (journal électronique interne) pour inciter les employés à prendre une part active aux diverses activités dans leurs régions dans le cadre des Rendez-vous. La coordonnatrice régionale 41 du bureau de Vancouver a fourni des renseignements sur les initiatives visées par 41 du Ministère au public lors de la foire d'information tenue pendant les célébrations des Rendez-vous de la Francophonie au Library Square.	
Organisation d'une conférence pour souligner le 40e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles.*	Jeu questionnaire qui mettait en vedette la haute gestion du Ministère. Enregistrements vidéos produits par les divers bureaux régionaux au sujet de la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* et	Dans les bureaux régionaux, les Communautés ont été invitées à participer aux activités. Les entrevues avec monsieur Spicer et monsieur Fraser ont été partagées avec les Communautés. Un portrait vidéo de chaque région a été présenté. Plus de 200 employés

Rapport détaillé des résultats

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

Résultat visé *Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles et des CLOSM.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	l'importance qui y est accordée dans chaque région. Entrevues enregistrées avec le premier Commissaire aux langues officielles, Keith Spicer et le Commissaire aux langues officielles actuel, Graham Fraser. Au bureau régional du Manitoba, le coordonnateur 41 a organisé une petite conférence pour célébrer le 40e anniversaire de la LLO et pour le 30e anniversaire de l'affaire Forest. La conférence a eu lieu le 14 décembre 2009. Le ministère de la Justice provincial ainsi que les employés de Justice Canada y ont participé. Les quatre conférenciers à l`honneur furent : Guy Jourdain, l'honorable Alfred Monnin, l'honorable Michel Chartier et Rénald Rémillard.	du Ministère de la RCN ont participé à cette journée alors qu'au-delà d'une centaine de personnes provenant des régions étaient présents dans les bureaux régionaux.

Rapport détaillé des résultats

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

Résultat visé *Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles et des CLOSM.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Poursuite des activités du Réseau ministériel des coordonnateurs responsables pour la coordination de la mise en œuvre de l'article 41.	Tenu d'une rencontre annuelle du Réseau 41 le 20 mai 2009, à Ottawa. Organisation de six téléconférences du Réseau.	Le Réseau a défini ses priorités et ses attentes à titre de réseau responsable pour la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* au Ministère pour l'année en cours. Renforcement des liens entre les coordonnateurs de programmes et de politiques et les coordonnateurs régionaux par l'échange d'idées et d'information sur leurs rôles et responsabilités à l'égard de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.
Remise des prix des champions des langues officielles.	Lors d'une première édition, cinq prix ont été remis dans la RCN et en région.	Encourager les employés en reconnaissant les réalisations individuelles ou collectives et en soulignant les bons coups en matière de langues officielles au Ministère.

Rapport détaillé des résultats

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

Résultat visé *Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles et des CLOSM.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Création d'outils pour officialiser et institutionnaliser le rôle du Réseau ministériel des coordonnateurs 41.	Création d'un organigramme des responsables de la coordination de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. Création d'une charte de services précisant le travail du Réseau ministériel des coordonnateurs 41.	Préciser le rôle du Réseau des coordonnateurs 41 et de la structure au sein du Ministère. Amélioration de la communication au sein du Réseau et avec les collègues qui ne travaillent pas sur les dossiers de l'article 41. Cette charte souligne l'importance de travailler dans le même contexte, d'avoir un objectif principal concret, de compter sur un réseau de soutien et de partager des valeurs et des objectifs communs. La charte est utile lorsque des gens s'interrogent sur le rôle du Réseau ministériel des coordonnateurs 41 pour démontrer qu'il existe un contexte officiel, gouvernemental et juridique à la mise en œuvre de l'article 41.

Rapport détaillé des résultats

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

Résultat visé *Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Les membres du Réseau ministériel des coordonnateurs 41 et les membres de l'Équipe 41 continuent à tisser des liens durables avec les Communautés en participant à leur assemblée générale annuelle et aux autres rencontres qu'organisent ces dernières.	Le 1er novembre 2009, la coordonnatrice régionale 41 du Yukon a participé à la 26e Assemblée générale annuelle de l'Association franco-yukonnaise (AFY), au Centre de la francophonie. Le coordonnateur 41 du Manitoba a participé à l'assemblée générale annuelle de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), le 26 novembre 2009. Le coordonnateur 41 des Territoires du Nord-Ouest a participé à l'assemblée générale annuelle de la Fédération franco-ténoise (FFT) du 28 novembre 2009.	La nouvelle coordonnatrice 41 du Yukon s'est présentée aux membres de l'AFY et leur a remis les fiches techniques décrivant les initiatives du Ministère visées par son plan d'action pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. En 2009-2010, deux nouveaux coordonnateurs 41 pour le Yukon et les Territoires-du-Nord-Ouest se sont joints au Réseau 41. Les trois territoires sont maintenant représentés au sein du Réseau. L'engagement du Ministère dans les régions s'intensifie par la reconnaissance des trois territoires, mais également par la participation des coordonnateurs 41 aux événements communautaires et l'organisation de tels événements par le Ministère dans les régions.

Rapport détaillé des résultats

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

Résultat visé *Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	Le coordonnateur 41 pour la région de l'Ontario et la gestionnaire de l'unité Justice en langues officielles ont participé à la réunion annuelle des intervenants francophones du ministère du Procureur général et du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de l'Ontario à Toronto les 12 et 13 février 2009. La coordonnatrice 41 pour la Colombie-Britannique a participé à l'assemblée générale annuelle (AGA) de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique et à l'AGA de l'Association des juristes d'expression française de la Colombie-Britannique. La coordonnatrice nationale a participé à l'assemblée générale annuelle du Quebec Community Groups Network les 11 et 12	Le Ministère participe activement à cette rencontre annuelle à laquelle le ministère du Procureur général de l'Ontario convie les intervenants communautaires et les gestionnaires des divisions opérationnelles de ce ministère. Cette rencontre s'inscrit dans la mise en œuvre du plan stratégique sur les services en français du ministère du Procureur général de l'Ontario.

Rapport détaillé des résultats

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

Résultat visé *Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	septembre 2009 dans le cadre du 15e anniversaire du QCGN. La coordonnatrice pour le Nunavut a rencontré les membres du bureau de Yellowknife, la Directrice du Franco-Centre, le centre culturel opéré par l'Association des francophones du Nunavut (AFN) ainsi que le Directeur général de l'Association des Francophones du Nunavut à Iqaluit. Le nouveau coordonnateur régional pour les Territoires du Nord-Ouest a rencontré le Directeur général de la Fédération franco-Ténoise en septembre 2009. Il lui a présenté les fiches techniques du Bureau de la Francophonie qui donnent un résumé des initiatives visées par le Ministère en matière de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.	Ils se sont entretenus, entre autres, de la question de la technologie de vidéoconférence pour éliminer les défis de communication causés par la grande dispersion des communautés dans le Nord. Le directeur régional des Territoires de Justice Canada est en faveur de l'appui aux nouvelles technologies, dont les vidéoconférences. Des vidéoconférences faciliteront la communication entre le Ministère et les Communautés.

Rapport détaillé des résultats

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

Résultat visé *Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	Le directeur général a présenté les initiatives et priorités de la Fédération. Ils ont discuté du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles du ministère de la Justice. La Fédération a démontré un intérêt particulier pour les programmes de soins aux aînés et les programmes éducatifs. La coordonnatrice 41 de l'Alberta a participé à l'assemblée générale annuelle de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA), le 22 mai 2009.	Le Ministère comprend mieux les besoins des aînés pour la communauté franco-ténoise. Le nouveau coordonnateur des Territoires du Nord-Ouest fut invité et a participé à l'assemblée générale de la Fédération franco-Ténoise à Hay River à la fin du mois de novembre. Elle a établi des liens durables avec la Directrice générale de l'AJEFA. Une rencontre entre la coordonnatrice 41 et la DG de l'AJEFA a eu lieu le 12 juin 2009 pour poursuivre les discussions de partenariats entre l'AJEFA, ses clients issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire et Justice Canada.

Rapport détaillé des résultats

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

Résultat visé *Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Le Bureau de la Francophonie a organisé une rencontre du Sous-comité consultatif sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles.	La rencontre du Sous-comité consultatif sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles a eu lieu le 23 novembre 2009, à Ottawa. L'objectif de la rencontre était de générer des idées de partenariats s'alignant sur les recommandations de *l'Analyse pan canadienne des besoins de formation en langues officielles dans le domaine de la justice.*	La formule utilisée cette année, un « café du savoir », a permis des échanges interactifs entre le Ministère et les participants plutôt qu'un échange d'information. Le Ministère a également innové en invitant Éducaloi (organisme de vulgarisation et d'information juridiques) à présenter une conférence sur les nouvelles technologies. Le Ministère a confirmé, de concert avec les membres du Sous-comité, les priorités en matière de formation des intervenants du système judiciaire, telles que celles-ci ont été identifiées par *l'Analyse pan canadienne des besoins de formation en langues officielles dans le domaine de la justice*. Le conférencier, Éducaloi, a démontré l'utilité des nouvelles technologies dans la diffusion d'information (YouTube, Twitter et Facebook)

Rapport détaillé des résultats

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

Résultat visé *Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
		pour intéresser les jeunes à des carrières en justice. Le Ministère et ses partenaires communautaires sont davantage au courant des outils technologiques pour rejoindre les jeunes.
Le 10 juin 2009, l'équipe de Justice en langues officielles a rencontré le Directeur de la Direction des affaires francophones du Bureau du secrétaire provincial de la Saskatchewan ainsi que le Directeur général de l'Assemblée communautaire fransaskoise. Ils discutent des répercussions et des possibilités liées à certains programmes du Ministère pour le gouvernement de la Saskatchewan et pour le Réseau francophone de la province.	Dialogue sur les programmes du Ministère et l'approche développée par Justice Canada en matière d'accès à la justice dans les deux langues officielles.	Le lien existant entre le Ministère et les représentants de la Saskatchewan est renforcé. Les représentants se disent impressionnés par la cohérence des interventions du Ministère, du gouvernement provincial et des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Une approche concertée qui devrait servir de modèle.

Rapport détaillé des résultats

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

Résultat visé *Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Encourager le développement de partenariats entre les organismes VIJ désignés et les associations de juristes d'expression française et la communauté anglophone du Québec.	Tenue d'une réunion conjointe entre les organismes provinciaux de vulgarisation de l'information juridique (VIJ) et les Associations de juristes d'expression française (AJEF) qui a eu lieu le 12 janvier 2010.	Des partenariats entre certains organismes de vulgarisation de l'information juridique et les Associations des juristes d'expression française tels que le Community Legal Education Association of Alberta (CLEA) et l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) se sont solidifiés.
Depuis septembre 2008, le Ministère, par le biais d'un groupe de travail, travaille sur une meilleure coordination de ses activités de vulgarisation de l'information juridique. Dans ce contexte, le Ministère a adopté une politique sur la vulgarisation de l'information juridique (VIJ).	Une politique a été approuvée par le Conseil de la haute gestion du Ministère le 5 novembre 2009, et un article à cet effet est paru dans le *Justinfo* au début du mois de décembre. La politique inclut un paragraphe sur la détermination du Ministère à prendre des mesures positives pour promouvoir l'accès à la justice de sorte à favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais.	La politique ministérielle sur la vulgarisation de l'information juridique intègre l'article 41 de la LLO.

Rapport détaillé des résultats

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

Résultat visé *Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
L'investissement fédéral de 20 millions $ sur cinq ans dans le domaine de la formation en matière de justice est encadré sur le plan de sa gestion et de sa mise en oeuvre.	*L'Analyse pan canadienne des besoins de formation en langues officielles dans le domaine de la justice* est complétée et des pistes stratégiques sont identifiées. L'analyse est liée à l'investissement de 20 millions $ sur cinq ans que le gouvernement fédéral a annoncé dans le cadre de la Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013. Cet investissement s'attarde au perfectionnement des personnes qui travaillent déjà dans le système de justice, de même qu'à la formation et au recrutement des jeunes Canadiens bilingues intéressés à œuvrer dans le système de justice. Cette étude se concentre sur le droit criminel.	Les communautés ont été consultées quant à leurs besoins particuliers en matière de formation dans le domaine de la justice. L'analyse est fondée sur une revue documentaire et des écrits, une analyse de données socioprofessionnelles, des entrevues effectuées dans toutes les provinces et territoires avec des intervenants du domaine de la formation et du droit issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire, quatre études de cas et un panel d'experts. L'Analyse a été diffusée et est disponible sur le site internet du Ministère : http://www.justice.gc.ca/fra/pi/dgp-pb/ana_lo-ana_ol/index.html
La Section de justice pour les jeunes a tenu des réunions internes afin de planifier des	Des invitations ont été envoyées à des organismes et représentants des	À noter : Malgré qu'aucun des organismes et représentants des communautés de langue

Rapport détaillé des résultats

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

Résultat visé *Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
ateliers de consultations externes avec des spécialistes en matière de justice pour les jeunes, des professeurs et chercheurs universitaires ainsi que des représentants d'organismes communautaires œuvrant auprès de jeunes contrevenants afin de cerner les enjeux du système de justice pénale pour adolescent auxquels les jeunes contrevenants doivent faire face. Ces ateliers de consultations portaient précisément sur les jeunes contrevenants ayant des troubles de santé mentale ou étant impliqués dans des activités liées aux armes à feu, aux gangs et aux drogues. Lors de ces réunions de planification, la coordonnatrice du réseau 41 au sein de la Section justice pour les jeunes a rappelé qu'il était important d'inviter des organismes ou représentants des communautés linguistiques minoritaires à ces ateliers de consultations externes.	communautés linguistiques minoritaires œuvrant dans le domaine de la justice pour les jeunes afin qu'ils participent à ces ateliers de consultations.	officielle en situation minoritaire invités à participer aux ateliers de consultations n'aient participé à ces derniers, le résultat atteint reste que le Ministère a fait des efforts pour consulter les organismes communautaires touchés par le sujet de jeunes contrevenants. La conclusion que nous avons tirée de ce processus est que les enjeux discutés dans le cadre de ces ateliers de consultation étaient très spécifiques et qu'ils s'adressaient à une clientèle extrêmement spécialisée.

Rapport détaillé des résultats

C. COMMUNICATIONS (Transmission d'informations aux CLOSM)

Résultat visé *La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et services de l'institution fédérale.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Le ministère de la Justice finance la tournée théâtrale juridique sur le thème de l'intimidation en rapport avec la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.*	Le 17 février 2010, le Ministère a tenu une conférence de presse en Alberta pour annoncer la tournée théâtrale juridique sur le thème de l'intimidation en rapport avec la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. Ce projet de l'AJEFA, financé par Justice Canada, s'intitule « De l'intimidation qui finit mal » et est destiné aux jeunes étudiants.	Les communautés de langue officielle en situation minoritaire sont mises au courant d'un des dossiers prioritaires du Ministère, dont l'intimidation, et voient comment le Ministère tente de rejoindre le groupe le plus affecté par ce problème sociétal, soit les jeunes.
Le coordonnateur régional pour le Manitoba communique avec la Fédération des aînés franco-manitobains.	Le coordonnateur régional pour le Manitoba informe la Fédération des aînés franco-manitobains du projet fédéral sur la lutte contre le mauvais traitement envers les aînés.	Ce contact entraîne la création d'un partenariat entre l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) et la Fédération des aînés franco-manitobains.
Conférence organisée par le Regroupement ethnoculturel des parents francophones de l'Ontario (R.E.P.F.O) le 25 mars 2010. Le	Présentation donnée par la coordonnatrice 41 représentant le Fonds du système de justice pour les jeunes. Information partagée	Les membres de la communauté ethnoculturelle francophone d'Ottawa sont mieux informés sur les programmes de

Rapport détaillé des résultats

C. COMMUNICATIONS (Transmission d'informations aux CLOSM)

Résultat visé *La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et services de l'institution fédérale.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
forum intitulé : Unir nos forces pour mieux répondre à la criminalité des jeunes ethnoculturels s'adressait à environ 60 participants d'organismes communautaires et d'organismes gouvernementaux œuvrant auprès de la communauté ethnoculturelle francophone d'Ottawa. Des représentants d'églises et de mosquées ainsi que des parents de jeunes qui ont ou qui ont eu des démêlés avec la justice ont participé à ce forum.	concernant le Fonds du système de justice pour les jeunes.	financement offerts par le ministère de la Justice pour les jeunes contrevenants.
Recherche d'un moyen efficace pour présenter les nouveaux coordonnateurs régionaux qui se joignent au Réseau ministériel des coordonnateurs 41.	Rédaction d'une lettre à l'intention des Communautés de la part des coordonnateurs ministériels régionaux 41 pour les présenter à titre de nouveau coordonnateur régional au ministère de la Justice Canada pour les questions relatives à l'article 41 de la LLO du Canada. De plus, la lettre informe le	Les Communautés reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes, services et personnes responsables de la coordination de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.

Rapport détaillé des résultats

C. COMMUNICATIONS (Transmission d'informations aux CLOSM)

Résultat visé *La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et services de l'institution fédérale.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	destinataire des initiatives ministérielles visées en matière de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.	La lettre informe les organismes communautaires de langue officielle en situation minoritaire d'une région donnée que la coordonnatrice en question assumera le lien entre la Communauté et le ministère de la Justice pour les questions de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.

Rapport détaillé des résultats

D. COORDINATION ET LIAISON

Résultat visé *Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
La coordonnatrice 41 de l'Alberta siège au comité interministériel des coordonnateurs 41 de la région de l'Alberta.	Le 16 octobre 2009, la coordonnatrice 41 de l'Alberta a participé à la rencontre interministérielle des coordonnateurs 41 de la région de l'Alberta intitulée Inter-Action avec l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA).	L'ACFA témoigne de la collaboration qui s'installe entre les divers ministères fédéraux dans leur partage de pratiques exemplaires quant à la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO.
La coordonnatrice 41 de l'Atlantique participe à un comité de travail interministériel pour organiser une journée d'échange avec la communauté.	Le ministère de la Justice participe, via sa coordonnatrice régionale 41, au Forum tripartite organisé par le comité de travail interministériel. Le forum rassemblait les gouvernement fédéral et provincial ainsi que la communauté francophone de la Nouvelle-Écosse. Des fiches techniques expliquant la mise en œuvre de 41 au ministère de la Justice furent distribuées.	À ce forum d'environ 130 personnes, la plupart des participants communautaires n'étaient pas au courant de l'existence de coordonnateurs 41 régionaux en Nouvelle-Écosse. Les participants connaissent maintenant l'existence de ce réseau et ont les coordonnées des personnes clés pour la mise en œuvre de 41 ainsi que le détail des initiatives visées par le plan d'action 41 du Ministère.

Rapport détaillé des résultats

D. COORDINATION ET LIAISON

Résultat visé *Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Le 15 octobre 2009, la nouvelle coordonnatrice régionale pour l'Ontario a participé à la rencontre interministérielle des coordonnateurs 41 de la région de l'Ontario.	Elle a tissé des liens avec des représentants de l'Office national du film, de l'Agence du revenu du Canada, de Service Canada, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, de Pêches et Océans Canada et de Patrimoine canadien. Les multiples partenaires ont discuté du besoin de resserrement au niveau de l'action interministérielle en Ontario.	Les participants ont indiqué qu'il serait valable de tenir une rencontre interministérielle annuellement. Cette dernière pourrait être rattachée à la rencontre générale annuelle de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario pour garder le momentum. Aussi, pour bien préparer cette réunion, les participants ont conclu de tenir deux rencontres préparatoires annuellement, pour organiser et s'entendre sur les priorités à discuter et le contenu de cette grande rencontre. La mise en commun des forces et priorités des divers organismes fédéraux dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 41 prend de l'ampleur en Ontario.
Le coordonnateur 41 pour la région du Québec siège au comité du Barreau de Montréal sur l'accès à la justice en langue anglaise.	Le 9 décembre, il a participé au comité du Barreau de Montréal sur l'accès à la justice en langue anglaise.	Les participants ont discuté de la formation des postes d'appui et du nombre de greffiers et de traducteurs anglophones dans la grande région de Montréal.

Rapport détaillé des résultats

D. COORDINATION ET LIAISON

Résultat visé *Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Le comité est un comité mixte du Barreau de Montréal auquel participent notamment des juges, des juristes et des administrateurs judiciaires.		Ils ont partagé des pratiques exemplaires sur les moyens d'obtenir plus de formation pour ces gens ainsi qu'un soutien financier. Le ministère de la Justice continue de collaborer à ce Comité.
Après avoir mené des discussions avec des parties prenantes des institutions fédérales concernées, le Réseau Justice-Sécurité a identifié une clientèle prioritaire dans les communautés francophones en situation minoritaire, soit les jeunes francophones vulnérables et à risque d'avoir des démêlés avec la justice. Tenue de cinq rencontres du Réseau Justice-Sécurité pour organiser un forum sur le sujet des jeunes francophones vulnérables.	Forum sur les jeunes francophones vulnérables et à risque d'avoir des démêlés avec la justice tenu le 23 octobre 2009.	Le ministère de la Justice Canada, la Défense nationale, la Gendarmerie royale du Canada, Patrimoine canadien, Sécurité publique Canada et le Service des poursuites pénales du Canada ont identifié un groupe cible commun, les jeunes francophones vulnérables et à risque d'avoir des démêlés avec la justice. Des porte-paroles d'organismes de terrain, d'organismes des communautés de langue officielle en situation minoritaire ainsi que les membres du Réseau Justice-Sécurité se sont

Rapport détaillé des résultats

D. COORDINATION ET LIAISON

Résultat visé *Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
		réunis pour une première fois afin d'entamer un dialogue avec les organismes qui travaillent avec le groupe ciblé.
Assurer la coordination nationale au sein du Réseau interministériel des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles.*	La coordonnatrice nationale a participé à trois rencontres du Réseau interministériel.	Les organismes fédéraux visés par Patrimoine canadien quant à la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO connaissent le ministère de la Justice puisque celui-ci participe activement aux diverses rencontres.
Le Bureau de la Francophonie gère le Comité fédéral-provincial-territorial sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles.	Tenue de deux rencontres du Comité fédéral-provincial territorial sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles.	Exercer de l'influence sur les provinces et territoires en ce qui concerne l'épanouissement des Communautés dans le secteur de la justice par l'entremise de la sensibilisation au sein du Comité fédéral-provincial-territorial.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Dans le cadre de ses programmes et initiatives, le Ministère a maintenu son appui aux Communautés par l'octroi de financement et par l'exécution de programmes et services. À cette fin, le Ministère a :		
Fourni du financement à l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) pour développer des ressources matérielles en français et développer et tenir des ateliers pour les parents sur le droit de la famille dans les centres parentaux de la province.	Ateliers offerts dans 15 centres parentaux. Traduction de 19 dépliants et distribution de 4000 copies. 14 fiches d'informations sont disponibles sur le site web de l'AJEFA.	Ce projet a permis de fournir des outils en français aux familles vivant une séparation ou un divorce et a aussi permis aux francophones de comprendre davantage les procédures. Les ateliers furent offerts dans les centres parentaux provinciaux pour mieux rejoindre la clientèle ciblée, dont les parents séparés ou divorcés, et tenaient compte des réalités provinciales dans un domaine de compétence partagée (le droit familial).

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Fourni du financement à l'Association des juristes d'expression française de la Colombie-Britannique (AJEFCB) pour offrir des séances d'information aux enseignants en langue française sur les droits et obligations des parents envers les enfants, le divorce et la séparation, et le paiement des pensions alimentaires.	Une trousse de vulgarisation de l'information juridique a été produite. Elle a été diffusée dans les écoles francophones et est disponible au grand public sur le site web de l'AJEFCB. Une trousse a été développée à l'intention des parents et a été distribuée dans les écoles francophones de la Colombie-Britannique.	Ce projet permet une meilleure connaissance, par la communauté francophone et francophile, de leurs droits familiaux. En étant mieux informées quant à leur droit, ces dernières ont confiance en leur capacité de prendre en main des situations qui sont souvent difficiles et complexes.
Fourni du financement à l'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan (AJEFS) pour créer et diffuser de la documentation sur le droit de la famille et offrir une série de sessions d'information.	Le guide a été diffusé aux écoles fransaskoises de Ponteix, Gravelbourg et Saskatoon. Plus de 250 personnes ont assisté au lancement du guide. La Coalition sur la petite enfance du réseau fransaskois a distribué 180 guides à sa clientèle. Plus de 150 trousses seront distribuées dans plusieurs municipalités de la province.	Ce projet a permis aux enseignants, aux parents et à la communauté fransaskoise d'acquérir de nouvelles connaissances en matière de droits de l'enfant, de méthodes de règlement hors cour et du droit familial collaboratif dans leur province.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Fourni du financement au Réseau des chercheures africaines pour tenir des causeries éducatives afin de renforcer les capacités et les connaissances des hommes, femmes et jeunes francophones de minorités raciales et ethnoculturelles et des intervenants d'organismes d'aide sur le système de justice familiale.	Neuf ateliers ont été réalisés. Il y a eu 40 participants à Windsor et 50 participants à Toronto.	Ce projet a permis d'aider les familles et les intervenants francophones de minorités raciales et ethnoculturelles à mieux comprendre les politiques gouvernementales en matière de justice familiale.
Fourni du financement à la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc. pour la préparation de 17 résumés de décisions judiciaires qui touchent les ententes parentales, les lignes directrices relatives aux pensions alimentaires pour enfants et les mesures d'exécution.	En somme, 17 résumés de décisions judiciaires en français ont été produits. Le projet a été présenté et promu dans le cadre du Colloque sur le droit de la famille tenu à Moncton, les 7 et 8 novembre 2008.	Ce projet a permis un accroissement du nombre de ressources terminologiques en français dans le domaine du droit de la famille pour les juristes et autres intervenants d'expression française vivant à l'extérieur du Québec.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Description des projets financés annexée à ce document. (Annexe A) 6144-5-137 6144-5-138 6144-5-139 6144-5-143 6144-6-84 6144-7-36 6144-7-34 6144-7-35 6144-7-36 6144-7-39	Réunions/conférences régionales organisées entre des fournisseurs de services et des intervenants dans les secteurs de l'éducation, de l'emploi, du logement et du loisir, ce qui a permis d'examiner la façon de mieux coordonner les services destinés aux jeunes; Réunions/conférences régionales organisées ce qui a permis de présenter les lacunes recensées dans les services fournis aux jeunes mêlés à des activités impliquant des armes à feu, des gangs et des drogues, puis de contribuer à la connaissance et à la reconnaissance accrues des pratiques et modèles prometteurs destinés aux jeunes contrevenants impliqués ou à risque d'être impliqués dans des activités reliées aux armes à feu, aux gangs et aux drogues.	Les organismes et intervenants œuvrant au sein de communautés linguistiques minoritaires et travaillant auprès des jeunes contrevenants sont mieux outillés pour faire face aux nouveaux enjeux du système de justice pénale pour adolescents. Les activités régionales organisées ont favorisé la transmission d'information sur des programmes et des services. Les pratiques exemplaires, les connaissances acquises et possibilités de solutions multisectorielles pour venir en aide aux jeunes mêlés à des activités impliquant des armes à feu, des gangs et des drogues et qui sont aux prises avec le système de justice pénale ont été présentées.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	Des guides de ressources, des bases de données ou des outils électroniques ont été créés afin de permettre aux services de police de répertorier les programmes et les services communautaires offerts aux jeunes impliqués dans le système de justice afin que ceux-ci soient renvoyés au programme approprié pour répondre à leurs problèmes de santé mentale ou de toxicomanie.	
Projet de 3 354 $ pour la Journée du droit 2009 du 17 avril 2009 à Halifax.	Assurer la participation de l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (AJEFNE) à la Journée.	Les jeunes sont sensibilisés aux questions liées à l'accès à la justice dans les deux langues officielles et les participants et partenaires anglophones sont sensibilisés quant à l'existence de l'AJEFNE ainsi qu'en matière de justice et de lois. La participation de l'AJEFNE a assuré la participation des jeunes francophones à la journée.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Financement de 56 640 $ accordé à l'Association des juristes d'expression française de la Colombie-Britannique.	Programme de formation terminologique en matière pénale destiné aux avocats de la défense francophones de la Colombie-Britannique.	Accroissement de la capacité des participants à offrir des services dans un bon français. Augmentation de la capacité du système de justice et de ses intervenants à offrir des services liés à la justice dans les deux langues officielles.
Financement de 44 100 $ accordé à l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse.	Offre de six cours de formation en ligne pour les juristes francophones touchant les thèmes du droit pénal, de l'appareil juridique, des droits linguistiques, de la plaidoirie, du droit familial et de la rédaction d'actes juridiques.	Amélioration des compétences des juristes à plaider en français. Meilleure connaissance sur l'efficacité de la formation en ligne. Une plus grande facilité pour les juristes à offrir des services en français et, par le fait même, un accès accru à la justice pour les communautés de langue officielle française vivant en situation minoritaire.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Financement de 92 600 $ accordé à l'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan.	Colloque sur les droits linguistiques dans l'Ouest canadien dans le but de répondre aux nombreuses questions suscitées par le jugement de première instance dans R.c. Caron. Le colloque touche les domaines juridiques, historiques et les enjeux contemporains. Une publication d'articles suivra la tenue du colloque.	Information et sensibilisation des participants aux fondements des droits linguistiques. Meilleure compréhension et élaboration d'avenues possibles sur l'évolution des droits des francophones et de la nation métisse.
Financement de 20 245 accordé à l'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan.	Journée de formation pour les jeunes francophones en Saskatchewan. L'information porte sur les droits des francophones, les droits de l'enfant, droits de la famille, l'histoire, la jurisprudence ayant fait avancer les droits linguistiques, l'éducation française en Saskatchewan, la nature du droit au Canada, le système judiciaire au Canada, l'accès aux lois et aux formulaires en français en Saskatchewan et les nouveaux	Meilleure sensibilisation des francophones à leurs droits et aux droits linguistiques.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	développements en matière d'offre de services juridiques en français.	
Financement de 14 820 $ à l'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan.	Outil sur le droit criminel dans le but d'informer la population francophone des changements, des tangentes, des besoins de la société, de la procédure et de tous les intervenants qui visent la protection, la dissuasion, la réadaptation tout en portant une attention particulière aux besoins et droits linguistiques.	Meilleure sensibilisation de la communauté francophone à l'administration de la justice dans les deux langues officielles.
Financement de 141 924 $ à l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta.	Élaboration et présentation de sessions d'information juridique pour les jeunes dans des écoles francophones de l'Alberta. Les sessions d'information comprennent une pièce de théâtre juridique pour les jeunes élaborée pour ce projet et traitant du thème de l'intimidation. De plus, on profitera des	On s'attend à ce que ce projet sensibilise les jeunes aux questions liées aux victimes et à l'accès à la justice dans les deux langues officielles. Meilleures connaissances des carrières reliées au domaine de la justice.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	sessions d'information pour promouvoir les carrières en justice et pour présenter des procès simulés. Le théâtre et les procès simulés seront enregistrés sur DVD comme un outil d'apprentissage pour les enseignants.	
Financement de 40 000 $ à la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc.	Préparation de dix-sept résumés de décisions judiciaires pénales. Les résumés sont rédigés à l'intention des juristes et les nombreux autres intervenants œuvrant dans le domaine du droit pénal. Les textes sont des résumés rédigés en français et non une traduction de décisions judiciaires rendues en anglais.	Accroissement des ressources terminologiques en français.
Financement de 27 300 $ à la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc.	Réunion de deux jours à Ottawa à l'automne 2009. Réunion de deux types d'organisations recevant un financement de base de la part du	Mise sur pied de projets communs visant l'amélioration de l'accès à la justice.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	Ministère, soit les sept associations de juristes d'expression française et leur fédération et les dix organismes de vulgarisation et d'information juridiques désignés. Le but de la rencontre est de permettre aux deux groupes de se familiariser avec leurs mandats et projets respectifs afin d'améliorer les partenariats et d'encourager la coopération.	
Financement de 77 000 $ à la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc.	Plan national triennal de promotion des carrières et de recrutement dans le secteur de la justice.	Meilleure promotion des carrières en justice et de recrutement au niveau national. Meilleure définition des partenariats pouvant faire la promotion des carrières et de recrutement en justice à l'échelle nationale. Meilleure connaissance de la FAJEF et de ses actions dans ce domaine et un meilleur partage et échange avec les AJEFs pour favoriser une meilleure concertation à ce niveau.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Financement de 80 550 $ à la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc.	Étude nationale sur les opportunités, les difficultés, les enjeux particuliers, ainsi que les pistes d'action possibles à considérer en matière de promotion des carrières dans le secteur de la justice auprès des nouveaux arrivants francophones vivant en situation minoritaire.	Il est attendu que le projet favorise l'augmentation du nombre de personnes bilingues dans le secteur de la justice afin d'améliorer l'accès à la justice en français.
Financement de 101 500 $ à l'Institut Joseph-Dubuc.	Offre de sessions de formation professionnelle, à l'automne 2009, en français juridique aux juristes ayant une bonne connaissance du français. La formation fut offerte en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, à l'IPÉ, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon.	Accroissement de la capacité des participants de fournir des services en français.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Financement de 59 500 $ à l'Institut Joseph-Dubuc.	Élaboration d'un cours de français juridique comprenant deux ateliers de trois heures chacun spécifiquement pour le personnel de soutien juridique qui a une connaissance du français.	Ce projet contribue à augmenter la capacité des participants à offrir des services en bon français.
Financement de 133 400 $ à l'Institut Joseph-Dubuc.	Élaboration d'une série d'outils juridiques et linguistiques. Ces outils comprennent des modèles d'actes juridiques ponctuels, la présentation de sessions de formation et la production et distribution de documents visant à expliquer les termes juridiques et les questions liées à l'accès à la justice dans les deux langues officielles.	Augmentation de la capacité des juristes, des académiciens, des étudiants et des traducteurs juridiques à mieux desservir leurs clients francophones dans le but d'améliorer l'accès à la justice dans les deux langues officielles.
Financement de 30 000 $ à Joint Committee of the Bar of Québec and the Québec Chamber of notaries on the English version of the Québec Civil Code.	Le projet consiste en des activités requises pour s'assurer que la version anglaise du Code civil du Québec soit le reflet de la version française. Un représentant du comité	Le projet contribue à améliorer l'accès à la justice dans les deux langues officielles au Québec, parce que le Code civil est un instrument juridique de base et une

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	rencontre des représentants du ministère de la Justice Québec afin de discuter de la version anglaise et proposer des améliorations au texte anglais et, parfois, au texte français.	composante fondamentale de la culture du droit civil.
Financement de 151 000 $ à McGill University-Québec Research Centre for Private and Comparative Law.	Ce projet vise la production d'outils linguistiques et juridiques.	Amélioration de l'accès à la justice en anglais au Québec.
Financement de 134 000 $ au ministère du Procureur général de l'Ontario – Bureau du coordonnateur des services en français.	Le projet vise l'élaboration d'un site web fournissant de la formation en terminologie juridique en français en ligne. Les ressources pédagogiques du site, qui sont adaptées des outils et des cours élaborés pour l'Institut de développement professionnel de langue française (IDPLF), sont téléchargés sur le réseau intranet des procureurs de la Couronne et accessibles aux procureurs de la Couronne,	Ce projet contribue à accroître la capacité des participants à offrir des services en français.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	aux employés des tribunaux, du Secrétariat des services aux victimes, des avocats de l'Aide juridique, agents de police, etc.	
Financement de 1 023 500 $ sur quatre ans au Ministry of the Attorney General Ontario-Office of the Coordinator of French Language.	Formation annuelle d'une semaine en terminologie juridique française aux juristes francophones qui manquent de confiance et de vocabulaire pour fournir des services en français de haut niveau à leurs clients. Les participants sont les procureurs de la Couronne, le personnel d'appui, les juges de paix, les avocats de service, la police ainsi que le personnel de certaines agences sociales qui traitent de questions liées aux victimes et au droit familial.	Accroissement de la sensibilisation des participants aux questions liées aux droits linguistiques et à la connaissance de la jurisprudence actuelle des droits linguistiques. Augmentation de la capacité des provinces à répondre aux dispositions linguistiques du *Code criminel* et à accroître l'accès à la justice dans les deux langues officielles.
Financement de 70 400 $ à Provincial Court of Manitoba.	Perfectionnement en français, y compris des éléments afférents à la terminologie juridique de common law en français, à quatre juges de	Augmentation de la capacité de toutes les cours au Manitoba à fournir des services en français.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	la Cour provinciale du Manitoba ainsi qu'à deux juges de paix.	Contribution à la formation d'une cour provinciale itinérante francophone.
Financement de 4 000 $ à Nova Scotia Public Prosecution Service.	Session de formation d'une semaine à l'École des poursuivants du Québec à Nicolet pour deux avocats de la Couronne parlant français afin d'améliorer leur vocabulaire juridique et accroître leur confiance à transiger en français.	Augmentation de la capacité des participants à fournir des services en français.
Financement de 50 000 $ à l'Université de Moncton, Faculté de droit.	Formation enrichie en français juridique et en jurilinguistique. Le projet vise à permettre aux étudiantes et étudiants ayant une meilleure maîtrise de la langue française ou qui s'intéressent davantage à la jurilinguistique d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences en cette matière et de s'orienter éventuellement dans ce domaine.	Sensibilisation accrue des étudiants à l'importance de la langue dans le droit et aux carrières dans le domaine de la jurilangagerie. -augmentation possible du nombre de finissants s'orientant dans ce domaine par le biais, notamment, de la maîtrise en traduction juridique de l'Université d'Ottawa.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Financement de 60 000 $ à l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario.	Camps de jour pédagogiques pour l'année scolaire 2009-2010 à l'intention des élèves francophones ontariens de la 5e à la 10e année.	Sensibilisation des participants (tant élèves que professeurs) aux questions liées à l'accès à la justice dans les deux langues officielles, au système judiciaire et aux carrières en justice, aux mécanismes judiciaires de l'Ontario et aux services en français en Ontario.
Financement de 26 905 $ à l'Association des juristes d'expression française du Manitoba.	Conférence le 28 novembre 2009 dans le but d'informer les membres de l'AJEFM de plusieurs nouveaux développements qui pourraient affecter les services en français disponibles au niveau provincial et l'accès à la justice en français au Manitoba.	Capacité accrue, au niveau du système de justice au Manitoba et des intervenants, d'offrir des services liés à la justice dans les deux langues officielles. La communauté juridique et la communauté de langue officielle en situation minoritaire sont plus sensibilisées à l'exercice de leurs droits respectifs et aux questions liées à l'accès à la justice dans les deux langues officielles.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Financement de 276 820 $ au Centre de documentation et terminologie juridiques d'Ottawa.	Élaboration d'une série d'outils juridiques et linguistiques comprenant la production de jurisprudence ontarienne en français, la normalisation de la terminologie de common law en français, la traduction et la révision linguistique de documents originaux.	Augmentation de la capacité des juristes, des universitaires, des étudiants et des traducteurs juridiques qui utilisent les services du Centre afin de mieux desservir leurs clients francophones dans le but d'améliorer l'accès à la justice dans les deux langues officielles.
Financement de 188 000 $ au Centre de traduction et terminologie juridiques de Moncton.	Élaboration d'une série d'outils juridiques et linguistiques comprenant la production lexicographique, y compris la normalisation de la terminologie de common law en français, l'élaboration du Juridictionnaire et du fonds terminologique de Juriterm. De plus, le Centre fournit des services d'appui et de veille documentaire, et travaille à la réalisation d'un portail Internet en collaboration avec les autres centres de jurilinguistique.	Augmentation de la capacité des juristes, des universitaires, des étudiants et des traducteurs juridiques qui utilisent les services du Centre afin de mieux desservir leurs clients francophones dans le but d'améliorer l'accès à la justice dans les deux langues officielles.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Financement de 21 291 $ au Centre de traduction et de terminologie juridiques de Moncton.	Offre de sessions de formation professionnelle en terminologie juridique à l'automne 2009 aux juristes ayant une bonne connaissance du français au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.	Accroissement de la capacité des participants de fournir des services en français.
Financement de 99 000 $ au Department of Justice and Attorney General, Provincial Court of Alberta.	Perfectionnement en français, y compris des éléments afférents à la terminologie juridique de common law en français, à huit juges de la Cour provinciale de l'Alberta afin de les préparer à siéger à la cour provinciale itinérante francophone.	Élément intégral et premier pas vers la création d'une cour francophone itinérante en Alberta pour assurer le droit pour l'accusé à être jugé dans la langue de son choix. Augmentation des services en français dans les cours albertaines. Augmentation de l'accès à la justice pour les francophones de l'Alberta et augmentation de la capacité du système de justice et de ses intervenants d'offrir des services de justice dans les deux langues officielles du Canada.

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Financement de 29 988 $ à Éducaloi.	Premier symposium bilingue au Québec destiné à des adolescents du 3e et 4e secondaire. Le projet comporte, entre autres, l'identification et la prestation de trois sujets juridiques intéressant les jeunes, la création d'un atelier portant sur les carrières en justice et la création d'un atelier pour les enseignants du secondaire portant sur l'intégration d'information juridique dans leurs cours.	Sensibilisation des étudiants et leurs professeurs à l'importance du droit dans la vie quotidienne. Augmentation des connaissances et de la confiance envers le système de justice. Plus grande connaissance des carrières en justice.
Financement de 301 629 $ sur trois ans à Éducaloi.	Élaboration, adaptation et diffusion d'information juridique vulgarisée à la communauté anglophone du Québec et établissement de partenariats avec cette communauté. Les produits sont en format électronique pour diffusion sur le site web d'Éducaloi et en format papier pour diffusion en milieu scolaire anglophone et aux organismes desservant la communauté	Sensibilisation de la communauté anglophone au Québec aux questions liées à l'accès à la justice dans les deux langues officielles

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé *Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	anglophone. Les produits sont conçus, non seulement pour les anglophones en général, mais également pour les besoins des jeunes et des autochtones. De plus, le projet porte une attention particulière aux droits linguistiques.	

Rapport détaillé des résultats

F. REDDITION DE COMPTES

Résultat visé *Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
Tenue d'une rencontre avec le comité *Grants & Contributions Excellence Committee (Stream 2)* de la Direction générale des programmes pour discuter de la nouvelle politique de paiement de transfert du Secrétariat du Conseil du Trésor qui stipule qu'il n'est plus obligatoire d'avoir une clause sur les langues officielles dans les ententes avec les provinces et territoires.	Décision prise d'insérer un paragraphe intitulé « OFFICIAL LANGUAGE MINORITY COMMUNITIES – Family justice activities that take into account the needs of official language minority communities » dans les plans de travail qui se trouvent en annexe des ententes avec les provinces et territoires.	Le Ministère respecte la directive sur les paiements de transfert du Secrétariat du Conseil du Trésor et s'assure que les obligations énoncées à la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* sont prises en considération et, le cas échéant, appliquées en demandant que l'information pertinente en matière des langues officielles se retrouve dans la description des projets soumis.
En 2009, le Bureau de la Francophonie a lancé un processus afin de renouveler le Plan d'action pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO pour les années 2010-2015. Le plan d'action 2005-2010 prend fin le 31 mars 2010.	Le processus proposé prévoit l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de ce plan d'action, exclusivement pour la composante « volet communautaire ».	Le Bureau de la Francophonie examine ses mécanismes de gestion et de consultation pour voir comment il peut améliorer la qualité de ses interventions en matière de 41, s'il y a lieu.

Rapport détaillé des résultats

F. REDDITION DE COMPTES

Résultat visé *Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.*		
Activités réalisées **en vue d'atteindre le résultat visé**	Extrants	Progrès réalisés **en vue de l'atteinte du résultat visé**
	Un examen des progrès des dernières cinq années de coordination de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO au Ministère est entamé par la Firme Ronald Bisson et associé.e.s inc.	

LISTE DE DIFFUSION

- Commissariat aux langues officielles;
- Direction de la concertation interministérielle, Patrimoine canadien;
- Réseau ministériel des coordonnateurs de l'article 41 de la LLO;
- Réseau interministériel des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO;
- Distribution aux communautés de langue officielle en situation minoritaire par la banque de données contenant plus de 347 entrées.